

## PROCÈS-VERBAL

**Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 29 avril 2019, à 18 h 15**

Sont présents :

Monsieur le maire Claude Corbeil

Mesdames les conseillères Stéphanie Messier, Annie Pelletier, Claire Gagné et Nicole Dion Audette, Messieurs les conseillers Donald Côté, Pierre Thériault, Bernard Barré, André Beauregard, David Bousquet et Jeannot Caron

Est absente :

Madame la conseillère Linda Roy

Sont également présents :

Monsieur Louis Bilodeau, directeur général et M<sup>e</sup> Isabelle Leroux, conseillère juridique et greffière adjointe

L'avis de convocation ayant été dûment signifié à tous les membres du Conseil, la séance est régulièrement ouverte.

### **Période de questions**

---

Le Conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

### **Période d'information**

---

Le Conseil procède à la période d'information réservée à l'intention des membres du Conseil.

### **Résolution 19-243**

---

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Annie Pelletier  
Appuyé par Nicole Dion Audette

Et résolu que le Conseil adopte l'ordre du jour soumis pour la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Résolution 19-244**

---

**Ressources humaines – Commis au magasin à la Division approvisionnement –  
Fin de période d'essai et d'emploi**

CONSIDÉRANT le rapport verbal transmis au Conseil par le directeur général;



Il est proposé par Donald Côté  
Appuyé par Claire Gagné

Et résolu que le Conseil mette fin à la période d'essai de monsieur Maxime Ledoux et à son emploi à titre de commis au magasin à la Division approvisionnement du Service des finances, en date du 30 avril 2019.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Résolution 19-245**

---

##### **Ressources humaines – Commis au magasin – Autorisation à combler le poste**

Il est proposé par Pierre Thériault  
Appuyé par David Bousquet

Et résolu que le Conseil autorise le directeur des ressources humaines à entreprendre les démarches nécessaires pour combler le poste de commis au magasin à la Division approvisionnement du Service des finances, lequel devient vacant suite à la fin d'emploi du titulaire de ce poste.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **Résolution 19-246**

---

##### **Levée de la séance**

Il est proposé par Jeannot Caron  
Appuyé par Bernard Barré

Et résolu que la séance soit levée à 18 h 19.

**Adoptée à l'unanimité**